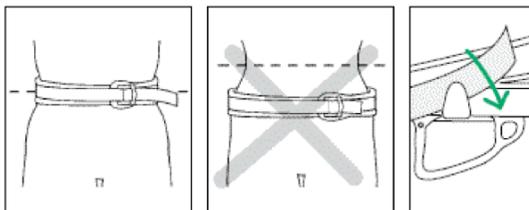


Le Juge & L'Assureur

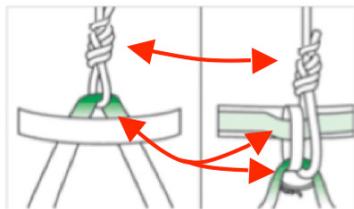
Je suis assureur, je vérifie et valide que :

- Baudrier
- T-shirt rentré
- Baudrier serré (taille et cuisses)
- Boucle(s) ajustée(s) et verrouillée(s).....



Nœud en 8

- Encordement au(x) bon(s) pontet(s).....
- Huit correctement doublé.....
- Nœud d'arrêt (simple ou double en buté).



- Nœud en bout de corde.....

Je suis juge, je vérifie et valide que :

- L'assureur vérifie le grimpeur.....
- L'assureur est prêt.....
- Le système d'assurance en place.....

PROCEDURE DE CONTROLE SECURITE

Mise à jour du 13 février 2011

Rôles du juge et de l'assureur

1. Contrôle de l'assureur par le juge

1.1. Baudrier

- 1.1.1. Serrage au niveau des cuisses
- 1.1.2. Serrage au niveau de la taille
- 1.1.3. Fermeture des attaches (Retour)

1.2. Système d'assurance

- 1.2.1. Passage de la corde dans le système
- 1.2.2. Mousqueton au bon endroit sur le baudrier
- 1.2.3. Mousqueton verrouillé

2. Contrôle du grimpeur par le juge et par l'assureur

2.1. Baudrier

- 2.1.1. Serrage au niveau des cuisses
- 2.1.2. Serrage au niveau de la taille
- 2.1.3. Fermeture des attaches (Retour)

2.2. Nœud

- 2.2.1. Nœud de huit correctement fait
- 2.2.2. Nœud d'arrêt obligatoire
- 2.2.3. Nœud de huit au bon endroit sur le baudrier

2.3. Divers

- 2.3.1. Bijoux, chaînes, bagues interdits
- 2.3.2. Cheveux attachés

3. Notifications

- 3.1. L'assureur dit clairement au grimpeur que le contrôle a été effectué (par exemple « OK en montrant le nœud avec l'index »)
- 3.2. L'assureur dit clairement au juge que le contrôle a été effectué (par exemple « OK avec le pouce levé »)
- 3.3. Le juge note sur la fiche de pointage les contrôles « OK »
- 3.4. Le juge notifie au grimpeur la possibilité du départ.

4. Anomalie constatée

- 4.1. Dans tous les cas l'anomalie doit être corrigée sans stress et en prenant son temps.
- 4.2. Après la correction si l'heure de départ est dépassée, le grimpeur est décalé de 5 minutes. Le juge le notifie sur la fiche de pointage.